

Séance ordinaire du 9 décembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi neuf décembre deux mille dix-neuf à dix-sept heures cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-14-45

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 décembre 2019.

CE-2019-14-46

Approbation du procès-verbal des séances des 2 et 3 décembre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 2 décembre 2019 et celui de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2019.

CE-2019-14-47

Vente du lot 5 918 111 du cadastre du Québec à 9406-9853 Québec inc. (terrain situé sur le chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-130](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de 9406-9853 Québec inc. du lot 5 918 111 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-130, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9406-9853 Québec inc., d'affecter un montant de 216 154,74 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2019-14-48

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 15.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
